

Zeitschrift: Physiotherapeut : Zeitschrift des Schweizerischen
Physiotherapeutenverbandes = Physiothérapeute : bulletin de la
Fédération Suisse des Physiothérapeutes = Fisioterapista : bollettino
della Federazione Svizzera dei Fisioterapisti

Band: - (1980)

Heft: 4

Artikel: Hippotherapie / Rééducation par l'équitation : une mise au point

Autor: Künzle, Ursula

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-930584>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hippothérapie / Rééducation par l'équitation

Une mise au point

L'**hippothérapie** est le domaine de la physiothérapie qui utilise le cheval comme moyen thérapeutique. Ce traitement tirant profit du mouvement du dos du cheval est un exercice spécifique pour normaliser le tonus musculaire et pour entraîner les réactions d'équilibre. Il s'applique au patient atteint de troubles moteurs.

Pour cet exercice sont utilisées uniquement les allures marchées comme le pas et le tölt.

En hippothérapie le patient n'exerce sur le cheval aucune aide cavalière (mains, jambes, poids). De ce fait, l'hippothérapie n'est pas de l'équitation, ni une rééducation par l'équitation.

Le contact avec le cheval apporte au patient un stimulus nouveau; celui-ci est considéré en hippothérapie comme un effet supplémentaire, qui n'est pas recherché en premier lieu.

Qui paie l'hippothérapie? Jusqu'à ce jour elle n'est pas encore reconnue comme traitement curatif spécifique par les caisses-maladies et par l'Al. Seul pour les patients atteints de sclérose en plaques l'assurance longue maladie rembourse le traitement.

L'hippothérapie doit être prescrite par le médecin. Le physiothérapeute étant la personne exécutante, doit avoir, en plus d'une formation Bobath, suivi un cours de formation en hippothérapie.

Le GROUPE SUISSE POUR L'HIPPOTHERAPIE organise ces cours depuis 1978. Cette formation comprend 3 sessions:

- une semaine physiothérapeutique
- une semaine hippologique tenue au Harras fédéral à Avenches
- une session récapitulative

Pour la totalité du cours: Fr. 450.—

Pour tous renseignements:

GROUPE SUISSE POUR L'HIPPOTHERAPIE
Hôpital Cantonal de Bâle
Service de Neurologie
4031 Bâle

Le terme de **Rééducation par l'équitation** englobe toutes les mesures rééducatives utilisant l'effet thérapeutique du sport. Celles-ci ont pour but d'assurer une influence pédagogique, psychologique ou d'activation générale sur des sujets atteints de handicaps physique ou mental.

La rééducation par l'équitation (RPE) comprend plusieurs groupes, selon le domaine thérapeutique: équitation thérapeutique, rééducative, pédagogique, psychothérapeutique ou d'activation générale.

La thérapie équestre fait également partie de la RPE. Elle utilise les aides cavalières (mains, jambes, poids) à but thérapeutique; dans la nomenclature allemande, le terme de thérapie équestre (Reittherapie) portant à confusion en ce qui concerne traitement et sport, fut éliminé.

La RPE améliore la capacité de résistance du sujet et provoque une stimulation générale non spécifique. Elle favorise la réinsertion sociale d'enfants ou de jeunes gens ayant des troubles de comportement. Elle est aussi appliquée au handicaps mentaux.

La rééducation par l'équitation **n'est pas** un traitement curatif spécifique de physiothérapie, mais une forme de réhabilitation autonome, comme l'est par exemple la natation.

Selon le domaine thérapeutique, la RPE peut être exécutée par le médecin, le pédagogue ou le personnel paramédical ayant suivi un cours en RPE.

Qui paie la rééducation par l'équitation? Si la RPE se fait au niveau d'une école spéciale, une partie des frais est comprise dans le prix forfaitaire des mesures de réhabilitation. Dans les autres cas, l'aide financière de fonds privés est indispensable.

Pour tous renseignements:

ASSOCIATION SUISSE POUR LA REEDUCATION
PAR L'EQUITATION

Secr. La Bruyère, Champsec, 1950 Sion

KURATORIUM FÜR THERAPEUTISCHES REITEN
Rehgartenstrasse 3a, D-6340 Dillenburg

